



# Marolles-les-Braults



- P. 2 ▶ Aménagement du territoire
- P. 3 ▶ Éditorial
- P. 4/5 ▶ Vie communale
- P. 6 ▶ Les travaux
- P. 7 ▶ Vie économique
- P. 8/9 ▶ Sport
- P. 10/11 ▶ Éducation et vie culturelle
- P. 12 ▶ Calendrier des Fêtes 2016



## Notre ville - Février 2016



## Fusion des Communautés de communes et communes nouvelles : mode d'emploi

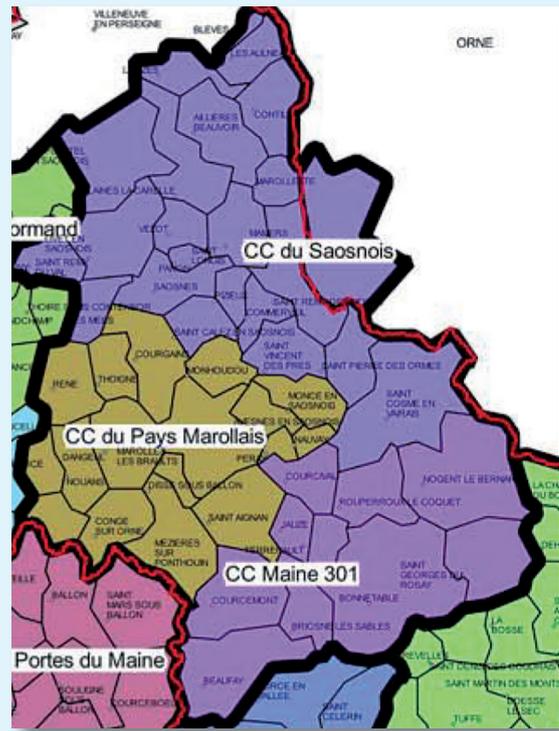
Depuis plusieurs décennies, les gouvernements successifs encouragent les collectivités à se regrouper dans le but de mutualiser leurs moyens humains et matériels pour faire des économies à moyen et long termes.

### Les différentes lois

- **1992 : loi engendrant la création des communautés de communes.** Cette loi conduit les communes appartenant alors au canton de Marolles-les-Braults à former la Communauté de Communes du Pays Marollais (CCPM). Cette intercommunalité rassemble aujourd'hui 17 communes et près de 6 700 habitants. Fondée en 1997, cette collectivité a pris en charge la gestion et le traitement des ordures ménagères, le développement économique, le maintien des derniers commerces, la création et la gestion de la Cyber-base, une partie de la promotion touristique du territoire, le soutien à diverses animations culturelles, les animations pour l'enfance et la jeunesse, la construction de la maison médicale...
- **Décembre 1990 :** adoption de la Réforme territoriale qui impose aux communautés de communes de compter un minimum de 5 000 habitants (la CCPM n'est pas concernée) et qui incite les communes à se regrouper en « communes nouvelles » pour continuer à disposer des moyens permettant de maintenir les services à la population. Ces « communes nouvelles » doivent compter au minimum 1 000 habitants. Elles ont les mêmes compétences qu'une commune traditionnelle.
- **16 juillet 2015 :** vote de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe). Promulguée le 7 août 2015, ce texte législatif impose qu'à partir du 1er janvier 2017, toute intercommunalité doit compter un minimum de 15 000 habitants, ce qui implique la fusion de la Communauté de communes du Pays Marollais avec une ou plusieurs autres intercommunalités voisines.

### Vers une fusion des Communauté de communes du Pays Marollais, du Saosnois (Mamers) et de Maine 301 (Bonnétable)

Dans le cadre de la loi NOTRe, dès le mois de septembre 2015, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), composée d'élus et présidée par Madame la Préfète de la Sarthe, a auditionné les élus des communautés de communes et des communes pour connaître leurs souhaits. A l'issue de cette consultation, Madame la Préfète a publié un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Celui-ci prévoit notamment la fusion des communautés de communes du Pays Marollais, du Saosnois (Mamers) et de Maine 301 (Bonnétable).



La nouvelle intercommunalité comprendrait alors près de 30 000 habitants et 52 communes.

Puis, ce projet de schéma a été soumis pour avis à tous les conseils municipaux et conseils communautaires sarthois.

### Des échanges avec la Communauté de communes du Saosnois

Depuis plusieurs années déjà, les élus des communautés de communes du Pays Marollais et du Saosnois coopèrent régulièrement. Ils siègent ensemble à l'Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois et ont passé une convention pour permettre aux habitants du Pays Marollais de bénéficier de conditions tarifaires préférentielles (sous condition de revenus) sur les spectacles de la saison culturelle du Saosnois (à l'Espace Saugonna de Mamers et au centre Atlantis de Saint-Cosme-en-Vairais). En 2015, les deux communautés de communes ont également recruté en commun un développeur économique et un agent chargé du contrôle des installations d'assainissement non collectif.

### Les prochaines étapes

**Fin mars :** après avoir étudié les avis rendus par les élus des communes et des communautés de communes et après avoir consulté les élus de la CDCI, Madame la Préfète doit arrêter le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

**De Juin à août 2016 :** Les élus sont consultés sur les projets de nouveaux périmètres des intercommunalités, mais la décision finale revient à l'Etat.

**1<sup>er</sup> janvier 2017 :**  
**Entrée en vigueur du nouveau périmètre communautaire**



## Éditorial

Le Conseil municipal de notre commune, lors de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2015, a rejeté, par 8 voix contre, 7 voix pour et 3 abstentions, le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui propose la fusion

des communautés de communes du Pays Marollais, du Saosnois (Mamers) et de Maine 301 (Bonnétable).

Il revient désormais à Madame la Préfète de prendre sa décision d'ici fin mars en tenant compte, si elle le juge nécessaire, des avis rendus par les conseils municipaux et les conseils communautaires. Mais, sans prévaloir du choix que fera la représentante de l'Etat, il y a tout lieu de penser que le projet de fusion sera confirmé pour prendre effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Pour ma part, j'ai toujours pensé qu'un regroupement du Pays Marollais avec le Saosnois serait une opportunité pour notre commune et pour les Marollais. Il nous permettra d'être plus nombreux, et donc plus forts, pour relever les défis, notamment économiques, auxquels nous devons faire face dans les années à venir pour préserver notre développement local. La vie n'est pas un long fleuve tranquille... mais nous devons surmonter notre peur naturelle pour accepter un changement synonyme de progrès.

Il n'est pas imaginable, ni réaliste, à l'heure de la mondialisation, de vouloir vivre en autarcie, replié sur soi-même.

Nous devons, au contraire, nous ouvrir aux autres territoires, pour mutualiser nos moyens, confronter nos idées, afin de construire le futur de nos enfants et petits-enfants pour les encourager à « rester au pays » et que nos campagnes ne deviennent pas des déserts humains.

L'union fait la force !

C'est pourquoi, sans renier l'identité de nos villages, nous devons également réfléchir à nous regrouper à l'échelle des communes, pour former des communes nouvelles qui permettront de préserver nos moyens humains et matériels, d'optimiser nos finances, de conforter nos services et, par conséquent, la qualité de vie de chacun d'entre vous.

Cette réflexion doit être entreprise dès maintenant, afin que nous puissions être opérationnels à l'issue des prochaines élections municipales de 2020. Un tel projet nécessite, en effet, la participation des citoyens, dans un esprit de consensus.

Ayons confiance en l'avenir de notre commune et du Nord Sarthe !

## >> Les mots des adjoints



### **Claude Mauduit, Adjoint au Maire en charge des Travaux et de l'Urbanisme**

J'ai toujours à cœur de tenir les engagements que nous avons pris afin de répondre au mieux aux besoins des Marollais et, ainsi, leur faciliter la vie au quotidien. Et si notre mission s'avère de plus en plus complexe du fait des exigences de l'Administration, qui ralentissent notre travail, le dynamisme de l'équipe municipale demeure intact !

Dans cet esprit, les mois à venir verront se concrétiser de nouveaux projets que je vous laisse découvrir au fil de la lecture de ce journal.

Nous sommes, dès à présent, satisfaits d'avoir achevé la voirie et l'éclairage du lotissement du « Petit clos ». Sur ce site, quelques lots sont encore disponibles... Laissez vous tenter ! Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement.



### **Christelle Deroye, Adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires**

Je continue, avec enthousiasme, à apporter ma contribution à la pérennisation de nos activités périscolaires et je veux exprimer ma reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont participé et mettent en oeuvre au quotidien ce programme d'animations. Ensemble, nous avons tous à cœur de sensibiliser nos enfants à la culture, tout particulièrement à la musique et à l'art, ainsi qu'au sport. C'est pourquoi nous avons fait le choix de développer ces Temps d'Activités Périscolaires, en insistant sur la diversité et la qualité de l'offre. Notre volonté est de conforter le dynamisme et l'attractivité de nos écoles, en plaçant l'épanouissement de nos enfants au centre de notre travail.



### **Christian Joncheray, Adjoint au Maire en charge de la Commission « Culture - Sports - Loisirs »**

Au cours de l'année 2015, les élus des commissions municipales « Sports et loisirs » et « Appels d'offres », ainsi que les services administratifs de la commune, se sont mobilisés pour mener à bien et optimiser le projet de construction d'une salle omnisports. Je tiens à les en remercier.

Ce bâtiment permettra d'accompagner le développement du Sporting Club Marollais, qui fait toujours preuve de dynamisme avec notamment la création d'une nouvelle section consacrée au tir à l'arc. Je veux aussi féliciter tous les acteurs culturels marollais qui contribuent à animer notre commune en proposant des manifestations de qualité et diversifiées. Je veux leur rappeler que la municipalité est à leur côté pour les aider à concrétiser leurs projets.

## Un site Internet pour informer les Marollais et valoriser la commune

Depuis l'été dernier, le site Internet de la commune de Marolles-les-Braults est en ligne et accessible à tous sur l'adresse [www.marolles-les-braults.fr](http://www.marolles-les-braults.fr)

Cet outil de communication innovant a été conçu par les élus et le personnel municipal, avec l'appui de professionnels des nouvelles technologies, dans le double but de renforcer l'information apportée aux Marollais et de promouvoir la commune, ses atouts économiques et patrimoniaux, ses activités associatives, sportives ou culturelles.

Le site est très régulièrement mis à jour sous la responsabilité de la secrétaire de mairie, Sandrine Beauflis, pour garantir aux internautes les actualités les plus récentes et les plus précises.

Le site propose de très nombreux renseignements pratiques sur l'ensemble des services présents à Marolles (vie scolaire, agence postale, trésorerie, centre de secours, ramassage et traitement des ordures ménagères, activités sportives ou culturelles, transports, hébergements...). Il compte aussi une rubrique entièrement dédiée à la vie associative marollaise et une autre dédiée à la vie économique locale (industrie, artisanat, commerce, tertiaire...). Il permet également de télécharger des documents administratifs et de mieux connaître le fonctionnement de la commune et de ses services.

Entre les mois d'août et décembre 2015, le site Internet a déjà été consulté 3 542 fois et plus de la moitié des visiteurs a ouvert plusieurs pages, voire effectué une recherche approfondie.

A votre tour, n'hésitez pas à vous rendre sur [www.marolles-les-braults.fr](http://www.marolles-les-braults.fr) !



### Demandez le Marolles Info !

Désormais, le bulletin mensuel d'informations municipales, Marolles Info, est directement téléchargeable sur le site Internet de la commune. C'est pourquoi il n'est plus distribué systématiquement dans les boîtes aux lettres, mais envoyé par courrier aux Marollais qui en font la demande. Ainsi, dans le cas où vous préféreriez consulter Marolles info sous format papier plutôt que sous sa forme numérique, adressez-vous en mairie.

« Quelques exemplaires sont également déposés dans les cabinets médicaux, au local du centre social C.A.S.C.A.D.E, ainsi que chez certains commerçants », précisent les élus, expliquant que cette nouvelle formule de distribution est plus économique. Marolles Info indique principalement toutes les adresses administratives et permanences utiles, ainsi que l'agenda des manifestations et animations locales.

## Anne-Marie Garnier, Directrice Générale des Services, prend sa retraite



A l'occasion des vœux du Maire, Anne-Marie Garnier a reçu la médaille d'honneur communale de vermeil (30 ans de services) et Christèle Menon la médaille d'honneur communale d'argent (20 ans de services)

**Directrice Générale des Services de Marolles-les-Braults, Anne-Marie Garnier prendra sa retraite cette année. Elle sera remplacée par Corinne Pasquier, qui travaille au sein des services administratifs de la commune depuis 10 ans et occupe actuellement le poste de comptable. Dans la perspective de cette succession, Mme Pasquier prépare le concours d'attachée territoriale.**

Avant de quitter son poste, Mme Garnier a écrit le texte ci-dessous à l'attention des Marollais.

« Il fallait bien que cela arrive un jour... Après 31 ans de bons et loyaux services (du moins je l'espère) au sein de la commune de Marolles-les-Braults, je prends ma retraite au 1<sup>er</sup> août 2016. Pour m'avoir supportée depuis si longtemps, je remercie :

- les Marollais qui, j'espère, ne garderont pas de moi un trop mauvais souvenir ;
- les élus.

J'ai eu le plaisir de travailler avec trois maires très différents, mais chacun de grande qualité : Pierre Gascher l'historien, Nicole Agasse l'altruiste, Jean-Michel Lefebvre l'entrepreneur. Tous ont enrichi mon parcours et, si je voulais verser dans la psychologie, mon Moi. Enfin, je veux remercier le personnel communal. Ensemble, nous formons une équipe d'une trentaine de personnes avec lesquels j'ai tissé des liens forts. Ils me manqueront.

Voici donc une page... que dis-je... un livre qui se tourne pour moi. Comme c'est la saison des vœux, je m'en autorise un : que Marolles continue son développement. Comme toutes les communes de France, Marolles est à l'orée de grandes mutations culturelles, administratives, économiques. Notre commune dispose d'atouts sérieux pour réussir ces évolutions :

- une équipe d'élus motivée, volontaire, bien ancrée dans le 21<sup>e</sup> siècle et maîtrisant les nouvelles technologies ;
- un personnel bien formé et dévoué.

Au revoir donc, et pour toi Marolles (notre longue collaboration autorise le tutoiement), des années fastes.

Anne-Marie Garnier,  
Directrice Générale des Services



## Finances

### Une gestion rationnelle et prudente

Comme toute collectivité (mais aussi comme les particuliers), la commune se doit d'emprunter pour financer une partie de ses investissements, et surtout les plus importants. Elle a notamment contracté, fin 2015, un emprunt de un million d'euros pour réaliser divers travaux et aménagements, bénéficiant de taux d'intérêt historiquement bas.

Cependant, l'endettement communal reste très mesuré puisque la commune est aujourd'hui en capacité de rembourser intégralement sa dette à tout moment. « *Cependant, ce faible*

*endettement présente un inconvénient : nous connaissons de plus grandes difficultés à obtenir des subventions pour nos projets, dans la mesure où l'Etat et les collectivités territoriales aident en priorité les communes rencontrant des difficultés financières* », constate le Maire, Jean-Michel Lefebvre.

C'est pourquoi les élus marollais font plus que jamais preuve d'une très grande prudence, sachant que les dotations de l'Etat vont continuer à diminuer et qu'il n'est pas souhaitable d'augmenter les taux des taxes fiscales locales. « *Notre objectif est, par conséquent, de rationaliser les dépenses sans renoncer, pour autant, aux investissements qui sont indispensables au développement local* », conclut le Maire.

## Une maison de services au public dans les locaux de la Poste

Dès ce printemps, une Maison de services au public permettant aux usagers d'être en contact avec différents services publics ou parapublics, sera opérationnelle dans les locaux de la Poste.

Dès la mise en place de cet espace, les habitants pourront obtenir une première information au sujet de problématiques concernant Pôle Emploi, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), et GRDF. Ils auront ainsi la possibilité de faire avancer plus rapidement leurs dossiers, de transmettre des documents, d'obtenir des réponses sans avoir à se déplacer au Mans ou à Mamers. D'autres services pourront s'insérer dans le dispositif par la suite. Bien évidemment, la commune soutient pleinement cette opération.



« *Cette Maison de services au public est initiée et financée par l'Etat. C'est pourquoi son lancement sera précédé de la signature d'une convention, le 9 mars 2016, entre Madame la Préfète, les représentants de la Poste et les organismes ( CPAM, CAF, CARSAT, Pôle Emploi et GRDF ) ayant accepté de participer à cette expérimentation. Les partenariats seront engagés pour trois ans* », explique le Maire, Jean-Michel Lefebvre. « *L'objectif est d'améliorer la qualité de vie dans nos zones rurales en assurant à chacun un accès aux services quasiment aussi direct que celui qui est réservé dans les grandes villes. C'est un outil de réduction des inégalités entre les territoires.* »

## Une maison des producteurs au printemps

A l'initiative de la Municipalité, une Maison des producteurs va ouvrir ses portes au printemps dans les anciens locaux de la Communauté de communes, place Nationale.

« *Constatant qu'il ne devenait de plus en plus difficile d'acheter des produits frais locaux sur la commune, nous avons imaginé, en élaborant notre programme électoral, d'aménager un lieu où les producteurs du territoire pourraient régulièrement venir vendre le fruit de leurs récoltes* », explique le Maire, Jean-Michel Lefebvre. « *Ce sera chose faite dans les prochains mois.* »

La maison sera ouverte tous les samedis matins, de 9 h à 13 h, et proposera des paniers de légumes, fruits, charcuterie, volailles, cidres et autres victuailles préparés à l'avance par les producteurs. Ce système de dépôt-vente sera assurée, dans un premier temps, par des élus volontaires. Par la suite, d'autres bénévoles devraient rejoindre l'association chargée de gérer ce nouveau service et dont le bureau, élu récemment, est composé de trois conseillères municipales : Chantal Moisi (présidente), Gersende Carrion (secrétaire) et Aurélie Canet (trésorière).

« *Nous souhaitons désormais rassembler le plus grand nombre possible de producteurs qui présenteront toutes les garanties sanitaires nécessaires* », ajoute le Maire de Marolles. « *Tous les professionnels sont les bienvenus !* »



# Les Travaux

## Une année 2015 active

**Au cours de l'année 2015, la commune a réalisé de nombreux travaux et aménagements ayant pour même objectif d'améliorer le quotidien des Marollais.**

Les principaux chantiers ont été les suivants :

- La finalisation du lotissement du Petit Clos, route de Mamers, avec la réalisation de l'enrobé, des trottoirs et l'installation de l'éclairage public. **1**
- L'aménagement, rue de Bonnétable, d'un parking dédié aux poids lourds et incluant un point d'eau, des toilettes sèches, ainsi qu'une table de pique-nique. **2**
- L'installation, sur la place de la gare, d'un système de vidéo-protection comprenant trois caméras, afin de sécuriser le site et prévenir tout acte de vandalisme. **2**
- L'entretien des voies communales (reprofilage, arasement des bernes...), dont la pose d'enrobé sur le chemin du Buisson et le chemin de la Benoistière. **3 4**
- Le sécurisation de la rue Gaugusse (située face à l'école Notre-Dame) par la démolition du garage et du mur de la cour de l'habitation sise 9 rue de Courgain. **3**
- Le réaménagement d'une habitation (ancienne maison Richard), notamment le renforcement de l'isolation, pour permettre l'installation d'un podologue. **5**
- L'aménagement du jardin du presbytère, jusqu'alors en friche (plantations, délimitations d'allées...). **5**
- L'élagage des arbres de l'Espace Pierre Gascher pour donner plus de clarté au site. **5**
- La dénomination des allées du cimetière par des noms de fleurs (primevères, rosiers, lavandes, jasmin) et la matérialisation des carrés. **6**



## Un programme pluriannuel

La municipalité a fait le choix de programmer les travaux de voirie et d'aménagement urbain sur plusieurs années, afin d'optimiser et de rationaliser l'organisation et le financement des chantiers.

A travers cette démarche, les élus s'attachent à dessiner le Marolles du futur avec pour premier objectif d'améliorer le quotidien des habitants tout en favorisant le développement économique.

Ainsi, le budget « Travaux » de l'année 2016 doit être principalement consacré à la réfection des réseaux d'assainissement (eaux usées, eaux pluviales et eau potable) de la rue du Docteur Paul Chevalier et du boulevard de la Gare ainsi que les mises en souterrain des réseaux d'éclairage public et de télécommunications. Les premiers coups de pioche seront donnés au printemps. Le montant prévisionnel de l'opération est évalué à 750 000 € H.T.

« Nous prévoyons également le renforcement de la voirie sur la rue d'Ebernham pour sécuriser le passage des poids lourds », ajoute Claude Mauduit, rappelant que « certains travaux, notamment les enfouissements de réseaux, ne peuvent démarrer sans les accords d'autres organismes gestionnaires, comme les syndicats d'eau, ou les collectivités territoriales. C'est pourquoi il arrive que lesancements des chantiers soient retardés. »

De plus, la municipalité a déjà programmé, pour les exercices 2017, 2018 et 2019, la réfection de l'assainissement rue de Mamers et rue Mohain, ainsi que les rénovations (enfouissement des réseaux, sécurisation de la voirie et embellissement) des rues de Courgain et Gaugusse.

« Nous allons aussi revoir entièrement la signalétique du centre-bourg, et avons la volonté de réaménager la bibliothèque », poursuit Claude Mauduit, précisant que « sur chaque chantier, nous incluons les aménagements de mise en accessibilité aux personnes handicapées de la voirie et des bâtiments publics. »

## Une activité commerciale toujours dynamique

L'offre commerciale présente sur la commune demeure très diversifiée et peut répondre à toutes les demandes. « Cette situation positive est en grande partie liée à la présence, sur la commune, de diverses entreprises qui assurent de nombreux emplois et s'attachent à faire travailler les commerces locaux », explique Sébastien Guibert, président de l'Alliance Commerciale et Artisanale de Marolles-les-Braults et patron du restaurant « Les jardins de Marolles ».

« En 2015, nous avons, ainsi, connu une situation stable avec un seul mouvement : la reprise de Rose Zen Institut par Maïté Chartrain à qui nous souhaitons la bienvenue ». La nouvelle commerçante marollaise s'est d'ailleurs très bien intégrée dans la commune, rejoignant, dès son installation, l'Alliance commerciale et artisanale. « Notre association est ouverte à tous sans coût d'adhésion. Nous nous réunissons régulièrement dans une ambiance amicale pour favoriser le développement commercial marollais, notamment en



organisant deux manifestations par an : la fête de la musique et le marché de Noël », rappelle Sébastien Guibert. « Nous avons aussi à coeur de soutenir l'activité culturelle et sportive communale en reversant chaque année, à une association différente, la recette du marché. Ainsi, nous avons récemment remis un don de 300 € au Sporting Club Marollais. »

Dès à présent, l'Alliance prépare le marché de Noël 2016 avec pour projet de faire venir un manège et des stands de jeux. La fête de la musique est, pour sa part, prévue pour le vendredi 17 juin. Concert et barbecue au programme.

## Comema : une entreprise bien ancrée dans la vie locale

Depuis 1978, date de sa création, l'entreprise Comema Equipement est l'un des principaux acteurs de la vie économique marollaise. Employant 17 salariés, elle est spécialisée dans la transformation de métaux (acier, inox, aluminium).

« Nous concevons, fabriquons et installons divers types d'équipements pour les secteurs de la manutention (ponts roulants, crochets sécurisés, palonniers...), des transports (chariots, navettes...), du convoyage et du stockage (lignes de convoyage, trémies...) et de la charpente métallique (petits bâtiments, auvents, mezzanines...). Nous sommes aussi bien implantés dans le domaine des remorques spéciales, en tant que carrossiers. La grande majorité de nos clients est installée en Sarthe et sur les départements de l'Ouest », précise Pierre Bouyé, qui dirige Comema Equipement depuis 2011, après avoir racheté l'entreprise à son fondateur, M. Bouvier. « Nous développons également des solutions spécifiques pour les usines de galvanisation à chaud, ce qui nous conduit à intervenir sur l'ensemble du territoire français. »



S'inscrivant dans la continuité de son prédécesseur, Pierre Bouyé affirme que « notre capacité à nous adapter aux demandes les plus diverses de nos clients est notre principal atout ». En ce sens, tous les équipements fabriqués par Comema Equipement sont réalisés sur-mesure, à l'exception de certaines remorques. « Dans cet esprit, il est fréquent que le même technicien prenne en charge l'équipement de A à Z, fabrication, peinture et pose chez notre client », poursuit Pierre Bouyé, précisant que l'entreprise compte 17 salariés, dont 3 concepteurs (dont un apprenti ingénieur) et 2 apprentis à l'atelier.

« Nous formons une équipe soudée, qui travaille dans une ambiance familiale et rigoureuse - nos clients sont souvent des groupes industriels -, et où les plus expérimentés transmettent leur savoir-faire aux plus jeunes », ajoute Pierre Bouyé, soulignant que Comema Equipement travaille régulièrement avec plusieurs entreprises marollaises.

« Chacun d'entre nous est très attaché à notre implantation locale. » C'est dans cette logique que Comema Equipement s'est impliquée dans le projet de création d'une œuvre d'art sur la gare (voir page 11).



## Pierre Bouteillé, une vie au service du sport et de Marolles-les-Braults

Samedi 24 octobre, le Marollais Pierre Bouteillé a été décoré de la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports pour ses cinquante années de bénévolat au service du sport à Marolles-les-Braults. Cette distinction lui a été remise par le Ministre sarthois de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, en présence de sa famille et de ses amis.

Depuis un demi-siècle, Pierre Bouteillé a consacré, en effet, l'essentiel de son temps libre à développer

la pratique du sport à Marolles-les-Braults. Trésorier du club de football marollais dès 1965 (une fonction qu'il occupe jusqu'en 1997), il participe en 1971 à la fondation du Sporting Club Marollais (SCM), l'association omnisports de la commune. Il en assume immédiatement le rôle de secrétaire, avant d'en devenir le président de 1988 à 2015. Durant les 27 ans qu'il passe à la tête du SCM, plusieurs sections voient le jour et le nombre d'adhérents augmente très significativement.

Egalement Conseiller municipal puis Adjoint au Maire entre 1971 à 2001, Pierre Bouteillé oeuvre pour l'aménagement de nombreux équipements sportifs communaux : tribunes du terrain de football, buvette, vestiaires puis second terrain de foot, courts de tennis, terrain de basket, gymnase, piste d'athlétisme, boulodrome, dojo... Durant toute ces années, Pierre Bouteillé s'investit aussi dans l'action sociale, en présidant le centre social C.A.S.C.A.D.E de 2001 à 2006, et en faveur de l'animation culturelle en participant aux activités du Centre culturel dont il est toujours le trésorier.



### Opiniâtreté, efficacité, abnégation, discrétion

Comme l'affirme Michel Coutard, le nouveau président du SCM, « Pierre a toujours su écouter les autres, faisant avancer chaque dossier avec opiniâtreté et efficacité, mais aussi avec abnégation et discrétion. Son engagement de tous les instants a permis de développer le SCM dans un esprit de solidarité. »

Un tel dévouement, le déploiement d'une telle énergie au service des autres méritait amplement cette médaille, ainsi que le superbe makhila (bâton de marche de tradition basque) que lui ont offert les membres du Sporting Club Marollais.

En cette exceptionnelle occasion, les enfants de l'ancien président du SCM étaient venus de New-York et de Savoie pour rendre hommage à leur père. Les élus locaux avaient aussi répondu présent, de même que 200 Marollais, dont les responsables des sections du SCM, qui doivent à Pierre Bouteillé de pouvoir s'épanouir dans une activité sportive.

Aujourd'hui, bien que prenant une retraite associative bien méritée, Pierre Bouteillé demeure président d'honneur du SCM et continue à venir apporter son soutien aux sportifs locaux lors des différentes manifestations du club omnisports.



## De nouveaux horizons pour le SCM

A l'heure où Michel Coutard succède à Pierre Bouteillé à la présidence du Sporting Club Marollais (SCM), de nouvelles perspectives s'ouvrent pour le club omnisports marollais.

« Mon premier objectif est de continuer à faire vivre le SCM en préservant les valeurs de solidarité et d'écoute que Pierre a instauré. Dans cet esprit, je veux poursuivre et amplifier le développement de la pratique sportive sur Marolles-les-Braults, mais aussi multiplier les liens avec les autres associations de la commune », explique Michel Coutard. « Nous allons être aidés en ce sens par la construction de la nouvelle salle omnisports qui va donner un nouvel élan à plusieurs sections, dont le tennis de table et le judo. La nouvelle section de tir à l'arc qui démarre ses entraînements sous le préau de l'école de Notre-Dame et que nous sommes très heureux d'accueillir, aura aussi toute sa place au sein de ce futur équipement. »

**Comme chaque année, le SCM organise le Parcours du Cœur en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie. Cette manifestation se déroulera le dimanche 3 avril à Meurcé.**

## Salle omnisports : Les travaux vont démarrer !

La construction de la nouvelle salle omnisports devrait être lancée au cours de ce premier semestre 2016. Celle-ci sera érigée dans le prolongement de l'Espace Jean-de-la-Fontaine, suivant des techniques qui permettront de limiter au maximum la consommation énergétique de l'édifice.

Au cours de l'année passée, les plans du bâtiment ont été adoptés par le Conseil municipal sur la base de proposition présentées par un cabinet d'architectes. Puis, les entreprises qui interviendront sur le chantier ont été désignées dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres.

« Cet ensemble, d'une surface de 1 000 m<sup>2</sup>, comprendra une salle d'activités et un dojo dédié aux arts martiaux », précise Christian Joncheray, Adjoint au Maire en charge des Sports et de la Culture. « Dès son ouverture, il accueillera les activités des clubs de tennis de table, de judo, de gymnastique douce et de gym baby, de la nouvelle section de tir à l'arc, ainsi que les cours de zumba. Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être élargie en fonction des demandes, notamment en matière d'arts martiaux. Nous resterons à l'écoute de chacun. »

Christian Joncheray ajoute que cet équipement répond à un besoin exprimé par les Marollais. « Il permettra aux habitants de la commune et des alentours de pratiquer leurs disciplines sportives favorites dans les meilleures conditions possibles, ce qui n'était pas le cas aujourd'hui pour les adhérents des clubs logés dans les salles scans devenues obsolètes. Ce bâtiment omnisports est, de surcroît, conçu pour accueillir des compétitions départementales auxquelles pourront assister une centaine de spectateurs. »



Credit : agence d'architecture Moin Bouchère



Depuis l'an passé, la section football du Sporting Club Marollais bénéficie d'un nouveau local de réunions dédié aux jeunes. Réalisé par les services techniques municipaux, ce bâtiment a été co-financé par la Ligue de football.

## Des formations aux premiers secours organisées par la commune

La commune se propose d'organiser des formations aux gestes de premiers secours dès cette année 2016.

« Ces formations comprendront deux séances de 6 heures chacune. L'objectif est d'encourager les habitants à maîtriser ces gestes qui peuvent sauver des vies », explique Jean-Claude Boulard, Conseiller municipal, ancien pompier volontaire et formateur vacataire aux gestes de premiers secours en entreprise.

« En France, 10 % seulement de la population est formée aux gestes de premier secours, alors que ce chiffre s'élève à 30 % dans les pays voisins. Il existe un réel besoin ! »

Pour mener à bien ces formations, la commune a investi près de 1 700 € dans l'acquisition de mannequins et d'un défibrillateur. De plus, deux journées d'information et de sensibilisation ont été programmées les samedis 20 février et 26 mars.

Déjà, Jean-Claude Boulard a encadré deux séances d'initiation dédiées aux jeunes, l'une au collège et l'autre sur les Temps d'Activités Périscolaires. Le Conseiller municipal prévoit également de mettre en place des nouvelles formations pour le personnel municipal.

A l'occasion de cette même démarche, des nouveaux défibrillateurs devraient être achetés par la commune, dans le cadre d'un groupement de commande passé avec plusieurs communes du Pays Marollais. « Depuis quelques années, deux défibrillateurs sont en place dans les salles Jean de la Fontaine et un troisième a été installé dans les locaux du centre social C.A.S.C.A.D.E. Nous envisageons, désormais, d'implanter ces équipements dans nos écoles », précise Jean-Claude Boulard.

Pour suivre ces formations aux gestes de premiers secours, inscrivez vous à la mairie (tél : 02 43 97 40 47)



# Education

## Des Temps d'Activités Péri-scolaires plus diversifiés

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2015, la commune de Marolles-les-Braults prend entièrement à sa charge l'organisation des Temps d'Activités Péri-scolaires.

« Nous avons fait ce choix dans l'objectif de développer des activités diversifiées et de qualité qui répondent pleinement aux attentes de tous les enfants. Nous avons aussi la volonté de sensibiliser notre jeunesse à la culture », explique Christelle Deroye, Adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires. « Dans cet esprit, nous proposons chaque jour des animations différentes à l'école élémentaire publique : autour du livre, embellissement, jeux de société, expression corporelle, jeux collectifs sportifs. Nous faisons appel à des intervenants extérieurs (artistes peintres, professeurs de musique, animateurs sportifs de basket et de tennis) qui viennent partager leur savoir-faire avec les jeunes ». De plus, pour la première fois cette année, les œuvres des enfants sont exposées au sein de l'école élémentaire à la fin de chaque trimestre.



Pour mener à bien cette organisation, la commune s'appuie aussi sur neuf agents du personnel municipal travaillant déjà sur les sites des écoles.

Dans le même souci de s'adapter au rythme de vie des enfants et de satisfaire les parents et

les enseignants, les horaires de ces TAP ont été harmonisés pour que ceux-ci se déroulent en même temps à l'école maternelle et à l'école élémentaire, chaque lundi, mardi et jeudi de 15h30 et 16h30.

« Ce choix de répartir les TAP sur trois séances de une heure permet de diminuer la durée de la journée scolaire (5h15 au lieu de 6h), conformément aux objectifs de la réforme des rythmes scolaires. Cette nouvelle organisation a reçu un accueil très positif de la part des familles, des enfants et des enseignants », souligne Christelle Deroye.

## Vie culturelle



### Un centre culturel toujours aussi dynamique

Tout au long de l'année, l'équipe des bénévoles du Centre culturel de Marolles-les-Braults s'attache à proposer de nombreuses animations culturelles de qualité, diversifiées et, surtout, accessibles à tous les habitants.

Le programme annuel s'articule principalement autour du théâtre, de la musique et de conférences thématiques, historiques ou géographiques.

Ainsi, en 2015, Le Cap Vert, la Corse, la Thaïlande et l'Himalaya étaient les sujets retenus pour les conférences. En parallèle, le Centre culturel a accueilli deux troupes de théâtre et organisé deux concerts, dont une prestation de l'orchestre symphonique de la Mans. Puis, l'automne a été marqué par deux événements désormais incontournables : le festival d'orgue et le salon de peinture et des arts décoratifs.

Pour 2016, compte tenu du succès rencontré par leurs différentes manifestations, les membres du Centre culturel ont choisi de conserver les grandes lignes de leur programmation : plusieurs conférences, deux pièces de théâtre humoristique en début d'année, deux concerts en mars et à l'été, ainsi que le festival d'orgue et la traditionnelle exposition de peinture et d'arts décoratifs.

A noter une nouveauté : le festival de l'orgue, jusqu'à présent programmé sur deux samedis, comprendra désormais un concert le dimanche, afin de conquérir un nouveau public qui ne peut se déplacer le soir.

« Tous les Marollais qui souhaitent s'investir dans la vie culturelle locale sont invités à nous rejoindre. Nous avons toujours besoin de bénévoles », souligne Philippe Gagnot, Président du Centre

culturel, qui rappelle l'important soutien logistique et financier de la commune à l'association. « Sans la subvention municipale, nous ne pourrions pratiquer des tarifs aussi modestes. »

#### Programme de la saison culturelle

- **Samedi 27 février à 20 h 30** : Salle Jean de la Fontaine : représentation théâtrale de la Cie de Vair « Un anniversaire explosif »
- **Dimanche 13 mars, salle Jean de la Fontaine** : concert de l'orchestre Symphonique du Perche Sarthois
- **Vendredi 15 avril à 20 h 30** : salle Jean de la Fontaine : conférence sur Prague
- **Samedi 7 mai à l'église** : concert du jour de l'orgue
- **Juillet** : concert d'été
- **Samedi 24 septembre et dimanche 2 octobre** : festival d'orgue
- **Du samedi 1<sup>er</sup> au dimanche 9 octobre** : exposition de peinture et d'arts décoratifs.



## Un nouveau local pour le Rased

Depuis ce début d'année, le Rased (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) composé de trois professionnels (une psychologue scolaire, une enseignante spécialisée pour les problèmes d'apprentissage et un enseignant spécialisé pour les problèmes de comportements) a intégré la structure périscolaire, après l'aménagement par l'équipe technique municipale de trois bureaux dans l'ancienne



réserve (les anciennes classes scan situées près de l'école maternelle étant devenues énergivores et vétustes). « Désormais, l'équipe du Rased bénéficie d'un lieu réellement adapté à ses besoins qui offre de bonnes conditions de travail avec accès aux sanitaires, à une cuisine et à des salles d'activités inoccupées sur le temps scolaire », explique Christelle Deroye, Adjointe au Maire. « Notre volonté est de pérenniser la présence du Rased sur Marolles-les-Braults, car le travail d'accompagnement qu'il accomplit auprès des enfants est indispensable. »

## Une sixième classe à l'école élémentaire publique

Cette rentrée scolaire 2015 / 2016 a été marquée par l'ouverture d'une sixième classe à l'école élémentaire publique, suite à une augmentation importante des effectifs. Désormais, l'établissement compte deux classes de Cours Préparatoire, permettant aux enfants de bénéficier d'un suivi plus personnalisé durant cette année capitale où ils apprennent à lire, à écrire et à compter. Cette ouverture a été obtenue, auprès de l'Inspection Académique, grâce à la mobilisation déterminée des élus marollais, des enseignants et des parents d'élèves.



## Vie culturelle



## Un ambitieux projet artistique pour valoriser l'identité marollaise

L'artiste peintre Elise Beignard, Marollaise d'adoption, est à l'initiative d'un ambitieux projet artistique, dont l'objectif est de mettre en valeur l'identité locale.

« Habitant place de la gare, j'ai pu observer la tristesse de ce site lorsqu'il se vide chaque soir et week-end, alors que ce lieu est historiquement le témoin d'une activité économique dense et pourvoyeuse d'emplois », affirme Elise Beignard, qui expose ses œuvres dans de nombreux pays étrangers. « De cette réflexion est née mon envie de créer un espace de vie, audacieux, inattendu, où l'art et le patrimoine s'accorderaient pour mettre en exergue les savoir-faire et les cultures de notre territoire. »

Après avoir construit son projet, défini un budget, étudié les solutions techniques permettant de protéger les œuvres, Elise Beignard est allée rencontrer le Maire, Jean-Michel Lefèbvre. Celui-ci s'est immédiatement montré intéressé par cette initiative et a convaincu le Conseil municipal de se lancer dans cette aventure artistique.

L'œuvre sera composée de quatre parties, qui seront installées progressivement. Dès cet été, six premières fresques peintes par Elise Beignard seront implantées le long du grillage séparant la place de la gare et les établissements Jeusselin. Celles-ci représenteront une locomotive et cinq wagons figurant un emblème de l'histoire marollaise : la cidrerie de Marolles, la culture du chanvre, la vache saosnoise, le cheval percheron, ainsi que la voie verte marquant la fin du rail, mais le début d'une nouvelle histoire à peindre. Chaque fresque est peinte sur toile libre, puis scannée, agrandie quatre fois, imprimée sur du Dibond - un matériau composite léger et non dégradable - et apposée sur des panneaux métalliques préparés par l'entreprise Comema Equipement. « L'impression est effectuée par l'imprimerie

Graphic Ouest installée à Ruperroux-le-Coquet », précise Elise Beignard, ajoutant que des roues anciennes seront posées sous les fresques pour renforcer la ressemblance de l'œuvre avec un train. « Nous étudions aussi la possibilité de mettre chaque panneau en lumière, à l'image des Chimères du Mans. »

Déjà, l'artiste a imaginé les trois autres étapes de son projet auquel elle tient à associer l'ensemble de la population, toutes générations confondues. « La seconde partie sera conçue à partir d'une douzaine de dessins réalisés par les enfants des écoles de la commune », explique ainsi Elise Beignard. « Cette œuvre artistique sera l'expression des habitants. Elle doit rassembler et être un lien entre le passé, le présent et le futur. »

### A noter sur vos agendas

**Samedi 2 et dimanche 3 avril**, dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art, Elise Geignard ouvre son atelier au public, 16 bvd de la gare. Une occasion de découvrir le travail de l'artiste et, en particulier, les premières fresques qui devraient être en cours d'installation.



# Calendrier des fêtes de 2016

## MARS

- VENDREDI 4** : Repas (Amicale Pétanque Générations Mouvement)  
**SAMEDI 5** : Soirée Gala de l'A.P.A.J.H  
**DIMANCHE 6** : Brocante (Marolles fête son comice)  
**MARDI 8** : Concours de belote et 17 (Générations Mouvement)  
**JEUDI 10** : Carnaval A.P.E.L.  
**VENDREDI 11** : Concours de boules (Générations Mouvement)  
**DIMANCHE 13** : Concert « Orchestre Symphonique de l'harmonie municipale du Mans » (Centre Culturel)  
**MERCREDI 16** : Assemblée générale cantonale (Générations Mouvement)  
**JEUDI 17** : Randonnée pédestre (Générations Mouvement)  
**SAMEDI 19** : Repas dansant F.C.P.E  
**LUNDI 21** : Bal communal (Générations Mouvement)

## AVRIL

- SAMEDI 2** : Soirée de la Section Basket du S.C.M  
**MARDI 5** : Loto (Générations Mouvement)  
**VENDREDI 8** : Concours de boules (Générations Mouvement)  
**VENDREDI 8** : Loto (Marolles fête son comice)  
**VENDREDI 8** : Assemblée Générale de la section A.P.A.J.H  
**VENDREDI 15** : Conférence « La République Tchèque » (Centre Culturel)  
**LUNDI 18** : Bal cantonal (Générations Mouvement)  
**DIMANCHE 24** : Loto (Amicale Pétanque Monhoudou)

## MAI

- SAMEDI 7** : Jour national de l'orgue  
**DIMANCHE 8** : Célébration de l'Armistice et Repas des Cheveux Blancs  
**LUNDI 16** : Bal communal (Générations Mouvement)  
**VENDREDI 20** : Concours de boules (Générations Mouvement)  
**SAMEDI 28** : Loto (A.P.E.L.)  
**MARDI 31** : Repas (Générations Mouvement)

## JUIN

- SAMEDI 4** : Tournoi seniors de Basket  
**MERCREDI 8** : Pique-Nique (Générations Mouvement)  
**SAMEDI 11** : Pique-nique géant (C.A.S.C.A.D.E)  
**DIMANCHE 12** : Profession de foi  
**DIMANCHE 12** : Spectacle (Ecole de Musique)  
**MARDI 14** : Concours de tarot (Générations Mouvement)  
**JEUDI 16** : Journée cantonale de la Forme (Générations Mouvement)  
**VENDREDI 17** : Fête de la Musique  
**DIMANCHE 19** : Kermesse de l'école Notre-Dame  
**LUNDI 20** : Bal cantonal (Générations Mouvement)  
**VENDREDI 24** : Fêtes des Ecoles Publiques  
**SAMEDI 25** : Journée festive (Sports Handicaps)  
**JEUDI 30** : Concert Ecoles Publiques

## JUILLET

- SAMEDI 2** : Journée champêtre A.P.A.J.H  
**SAMEDI 9** : Concert à l'église (Centre Culturel)  
**JEUDI 14** : Brocante, pêche à la truite et repas champêtre (Gaule Marollaise)  
**LUNDI 18** : Bal communal (Générations Mouvement)  
**VENDREDI 29** : Fête du Centre de Loisirs

## AOÛT

- DIMANCHE 7** : Fête de la Libération (Marolles-Saint-Aignan)  
**LUNDI 15** : Bal cantonal (Générations Mouvement)

## SEPTEMBRE

- VENDREDI 2** : Concours de boules (Générations mouvement)  
**SAMEDI 3** : Comice agricole  
**MARDI 6** : Concours de belote et 17 (Générations Mouvement)  
**VENDREDI 9** : Concours de boules (Générations Mouvement)  
**SAMEDI 10** : Loto de la Section Football du S.C.M.  
**DIMANCHE 11** : Forum des Associations (C.A.S.C.A.D.E.)  
**VENDREDI 16** : Concours de boules (Générations mouvement)  
**LUNDI 19** : Bal communal (Générations Mouvement)  
**VENDREDI 23** : Loto du Comité de Jumelage  
**SAMEDI 24** : 7<sup>e</sup> Festival d'orgue (Centre Culturel)  
**SAMEDI 24 - DIMANCHE 25** : Exposition « Le Monde magique des collectionneurs » (A.P.A.J.H)

## OCTOBRE

- DU SAM 1<sup>er</sup> au DIM 9** : Exposition Peintures et Arts Décoratifs (Centre Culturel)  
**SAMEDI 1<sup>er</sup>** : 7<sup>e</sup> Festival d'orgue (Centre culturel)  
**JEUDI 13** : Randonnée pédestre (Générations Mouvement)  
**VENDREDI 14** : Concours de boules (Générations mouvement)  
**VENDREDI 14** : Loto (Sections Pétanque et Gymnastique Volontaire du S.C.M)  
**LUNDI 17** : Bal cantonal au profit de la lutte contre le cancer (Générations Mouvement)  
**VENDREDI 21** : Repas (Pétanque Générations Mouvement)

## NOVEMBRE

- DIMANCHE 6** : Loto (Générations Mouvement) (Ouvert à tous)  
**VENDREDI 11** : Commémoration de l'Armistice  
**SAMEDI 12** : Concours de poker et tarot au profit du Téléthon  
**DIMANCHE 13** : Loto des U.N.C. - A.F.N.  
**SAMEDI 19** : Marché aux jouets (Familles Rurales)  
**SAMEDI 19** : Journée des assistantes maternelles (C.A.S.C.A.D.E)  
**LUNDI 21** : Bal communal (Générations Mouvement)  
**VENDREDI 25** : Loto (Foyer Socio-éducatif du Collège Jean-Moulin)  
**VEN 25 - SAM 26 - DIM 27** : Collecte Nationale de la Banque Alimentaire (C.A.S.C.A.D.E)  
**DIMANCHE 27** : Marché de Noël (Alliance Commerciale)  
**MARDI 29** : Concours de tarot (Générations Mouvement)  
**MARDI 29** : Repas de Noël (RSPM)

## DÉCEMBRE

- VEN 2 - SAM 3** : Téléthon  
**VENDREDI 9** : Marché de Noël (Ecole Notre-Dame)  
**MARDI 13** : Bûche de Noël (Générations Mouvement)  
**VENDREDI 16** : Loto (Comice agricole)  
**SAMEDI 17** : Sainte-Barbe (Sapeurs-Pompiers)  
**DIMANCHE 18** : Arrivée du Père Noël (C.A.S.C.A.D.E)  
**LUNDI 19** : Bal cantonal (Générations Mouvement)

## Marolles-les-Braults Notre ville...